

Au revoir Guillaume



Jeudi 21 janvier 2021

L'ÉDITO



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Le Président

Montpellier, le 21 janvier 2021

Le 18 janvier 2021 nous apprenions avec effroi et beaucoup d'émotion la disparition d'un grand, d'un très grand serviteur du football.

Nous le savions affaibli, à cause d'une longue maladie, mais eu égard à son âge, 37 ans, et à la force qu'il dégageait, il nous semblait impossible que notre ami parte pour toujours.

Ami, oui, car Guillaume DATHUEYT n'a jamais, tout au long de sa grande carrière dans le monde du football, laissé quelqu'un indifférent tant son sourire, sa gentillesse et sa joie de vivre vous entraînaient dans une relation complice, voire amicale.

Entraîneur, dirigeant, délégué national et toujours secrétaire général du District du Gard-Lozère, Guillaume était un passionné du ballon rond, ne comptant ni son temps ni ses heures pour cette belle pratique. Tous vantaient son sérieux, sa compétence, sa bienveillance, son empathie et sa force. Cette force il l'aura gardée jusqu'au bout luttant sans relâche et avec dignité contre une maladie dont il connaissait l'issue malheureuse.

Le Président, les membres du comité de direction, le Président honoraire, le personnel administratif et technique, les membres des commissions du District de l'Hérault présentent leurs très sincères et amicales condoléances à la famille et aux proches de Guillaume, sans oublier celles adressées au Président et aux membres du comité de direction du District du Gard-Lozère.

Nos pensées se tournent particulièrement vers Aurélie, son épouse et Raphaël, son jeune fils que nous embrassons bien fort et leur assurons tout notre soutien, notre compassion et notre indéfectible amitié.

David Blattes,
Président du District de l'Hérault de Football



SOMMAIRE

L'ACTU DE LA SEMAINE	4
PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE	8
PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION	11



Mise en page : Morgan Billaut

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 11 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football

66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4

L'ACTU DE LA SEMAINE

LE DISTRICT DE L'HERAULT ACCOMPAGNE L'AFM



Le Téléthon mobilise chaque année des milliers de personnes à travers diverses manifestations afin de récolter des fonds versés à l'association AFM Téléthon dans le but de poursuivre son combat contre la maladie.

En ce lundi 11 Janvier 2021, le District de l'Hérault de Football fidèle depuis plusieurs années à ses engagements a remis un chèque de 3 500 Euros à l'association.

Le principe de cette levée de fonds étant de reverser au Téléthon le montant des amendes disciplinaires attribuées aux clubs sur un des week-ends du mois de Décembre. C'est le mauvais comportement disciplinaire des joueurs qui profite à la recherche médicale.

Cette saison comme il n'y a pas eu de match en décembre le District de l'Hérault de Football a reversé la même somme qu'en 2019.

Le District de l'Hérault de Football donne également à l'Association une cinquantaine de ballons qui sont intégrés dans les loteries organisées sur le département de l'Hérault en faveur du Téléthon.

Paul Grimaud, Vice-Président en charge des relations avec les partenaires

CONDOLEANCES



Nous apprenons avec tristesse le décès de Madame Jérphine Rocquet maman de Gérard Rocquet Président du club A.S Beziers.

Le Président, le Comité de Direction, le Président d'honneur, les bénévoles ainsi que les membres du personnel présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches.

PROTOCOLE DE REPRISE DE LA COUPE DE FRANCE



La Fédération Française de Football est heureuse de confirmer la participation des clubs amateurs à la 104^e édition de la Coupe de France.

Le Ministère des Sports a en effet donné son accord pour que les tours de la Coupe de France qui concernent la voie des clubs « amateurs » puissent se dérouler.

La FFF précise que seuls les clubs amateurs engagés dans la Coupe de France 2020/2021 sont autorisés à reprendre les entraînements collectifs et la compétition à ce stade.

[Le protocole ici](#)

LETRE DU PRESIDENT DU DISTRICT DE L'HERAULT AUX CLUBS



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL



Le Président

Montpellier, le 20 janvier 2021

Présidentes, Présidents,

Chers amis,

Comme vous le savez cette saison 2020 2021 est encore compliquée marquée par la crise sanitaire prégnante et malheureusement toujours présente.

Nous sommes en pleine incertitude, en particulier pour les compétitions, et ce n'est pas aujourd'hui encore que je vais pouvoir vous donner de la visibilité. Par contre je peux vous assurer de notre entier soutien et du travail régulier des élus, du personnel et de bénévoles pour trouver des solutions palliatives à la pratique sur le terrain mais aussi pour vous soutenir administrativement et financièrement.

Aussi, et sur proposition de notre vice-président / Trésorier général **Hervé GRAMMATICO**, et comme la saison dernière, le **Comité de Direction** a pris plusieurs décisions visant à vous venir en aide :

- ⇒ Une première décision qui a déjà été prise visant à rembourser l'intégralité des engagements de la coupe de l'Hérault pour toutes les catégories.
- ⇒ Une deuxième décision prise par le Comité de Direction lors de sa réunion du 19 janvier 2021 visant à réduire de 50 %, exceptionnellement pour la saison 2020-2021:
 - Les frais d'engagements des équipes en championnat pour toutes les catégories
 - Les frais de la caisse spéciale des arbitres

L'impact sur les clubs sera le suivant :

<i>Saison 2020 2021</i>	Appels des cotisations initiaux	Appels des cotisations après réduction	
Droit d engagement en championnat	56 777	28 389	
Droit d engagement en coupe	13 444	-	
Produits statutaires (droit d entrée)	37 980	37 980	
Participation aux frais de gestion	78 124	78 124	
Caisse spéciale des arbitres	75 190	37 595	
Total versé au district par les clubs hors discipline	261 515	182 088	- 79 428
Cout moyen par licencié	9,0	6,3	-30%

Les appels à cotisations payés par les clubs, hors discipline, initialement prévus à 261.515€ seront revus à la baisse de 79.428 € soit – 30%, ramenant le cout moyen district par licencié de 9 € à 6,3 €.

Comment cela va se traduire concrètement?

Sur votre relevé de compte vous verrez en janvier :

- une écriture au crédit de votre compte pour la **moitié** des engagements que vous avez déjà réglés en début de saison pour le championnat.
- une écriture au crédit de votre compte correspondant à l'**intégralité** des engagements que vous avez déjà réglés en début de saison pour la coupe.
- **Le second acompte** de la caisse spéciale des arbitres que nous appelons en janvier au **débit de votre compte** (d'après les tarifs fixés en début de saison).
- **L'annulation de cet appel au crédit de votre compte** (par décision du CD du 19 janvier 2021)
- **Le second acompte des frais de gestion (pas de modification).**

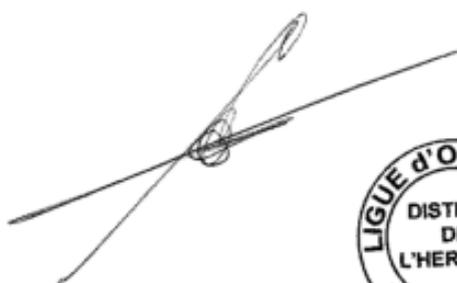
Ainsi les clubs qui n'ont pas choisi l'option prélèvement, verront le second appel qui sera calculé sur la base du second acompte des frais de gestion diminué du remboursement des frais d'engagement.

Pour les clubs en prélèvement, nous vous rappelons que les prélèvements ont été suspendus en novembre et décembre. Ces prélèvements ne seront pas appelés. Nous allons établir un nouvel échéancier, en tenant compte de ces modifications de barèmes mais aussi en tenant compte de la baisse des frais de discipline, échéancier qui reprendra fin janvier.

Bien entendu nous restons à votre écoute si vous rencontrez d'autres difficultés afin de vous soutenir au mieux dans cette période compliquée.

Bien cordialement, amicalement,

David Blattes,
Président du District de l'Hérault de Football



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du mardi 22 décembre 2020

Présidence : **MM. Alain Huc – Gaëtan Odin**

Présents : **MM. Henri Blanc – Mazouz Belgharbi (Président de la Commission de la pratique sportive) – Claude Fraysse – David Legras – Gilbert Malzieu – Guy Rey**

Absent excusé : **M. Gabriel Jost**

Le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football.

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du nouvel organigramme du district**
- **Arrivées et départs des membres de la commission Animation**
- **Compte rendu des 2 visioconférences avec les clubs catégorie U10/U11**
- **Compte rendu des 2 visioconférences avec les clubs catégorie U12/U13**
- **Perspectives sur l'avenir**
- **Rappel des pratiques interdites suite à la Covid-19**

ORGANISATION

La présentation du nouvel organigramme du District a été réalisée par **M. Belgharbi** Vice-président du District et Président de la Commission de la Pratique Sportive.

Il en résulte une co-présidence pour la section football Animation, M. Alain Huc étant responsable de la section **Foot à 8** et **M. Gaëtan Odin** de la section **Foot à 5**.

La section se réunira les mardis à partir de 14h, son fonctionnement sera défini par les différentes tâches et actions qui devront être traitées et réalisées.

MEMBRES SECTION FOOTBALL ANIMATION

La section football Animation remercie les membres sortant **M. Frédéric Joulie** (non-renouvellement) et **M. Marc Goupil** (changement de commission) pour leur travail et leur implication lors des différentes activités.

La section football Animation souhaite la bienvenue à **MM. Benjamin Caruso** et **Christophe Marco**.

SECTION FOOTBALL A 8

CATÉGORIE U10/U11

Compte rendu des 2 visioconférences avec les clubs de la catégorie U10/U11

Pour la réalisation de ces visioconférences avec les clubs nous nous sommes basés sur les noms des éducateurs de cette catégorie renseignée dans **FOOTCLUBS**.

Malheureusement sur 137 clubs nous n'avons recensé que 10 à 15 responsables.

La problématique posée aux clubs pour la saison prochaine est la possibilité d'intégrer lors des plateaux U10/U11 des ateliers éducatifs et techniques.

Différentes possibilités d'organisation ont été évoquées.

Plateaux à 3 équipes avec intégration d'ateliers sur l'ensemble de la saison Interclubs avec 2 clubs et 2 équipes U10/U11 par club.

Les avantages et les inconvénients de ces différentes formules ont été évoqués.

Plateaux à 3 équipes :

Les avantages

Préparer les Catégories U10/U11 aux futures catégories U12/U13 concernant les épreuves du festival Foot et des challenges ainsi que des ateliers techniques de la phase de brassage.

Permettre de ne pas ralentir le plateau en cas de retard d'une équipe.

Permettre à l'éducateur de remplir correctement la feuille de match pendant l'atelier de son équipe s'il n'a pas eu le temps de le faire avant le début du plateau.

Faire participer tous les joueurs pendant un même temps d'atelier.

Les inconvénients

Multiplication des lieux de plateaux et de clubs organisateurs.

Nécessité d'un créneau plus important, 1h30 car il y aura trois matchs de 25mn à la suite avec les mises en place, etc...

Organisation des ateliers avec des éducateurs.

Interclubs avec 2 clubs et 2 équipes U10/U11 par club :

Les avantages

Groupement (mutualisation) des déplacements des clubs.

La durée du plateau serait de 2 matchs de 2x25 mn plus ateliers 15mn donc 1h15.

Les inconvénients

L'organisation des niveaux serait un casse-tête pour le District.

Multiplication des lieux de plateaux et de clubs organisateurs.

Limitation du nombre de clubs rencontrés lors de la saison.

Une projection rapide par rapport aux clubs engagés en Niveau 1 cette saison 2020/2021 montre qu'il y a 32 clubs différents en U11 et 31 clubs différents en U10. Pour faire l'interclub, il faudrait des clubs qui ont à la fois une équipe U11 et une équipe U10 en niveau 1. On applique la solution préconisée et on se retrouverait seulement avec 16 clubs évoluant en niveau 1 cumulant U11 et U10.

Cette formule priverait beaucoup de club de l'accès au niveau 1.

Cette solution pourrait, de plus, avoir un effet pervers de réduction d'éducateurs sur les plateaux, un seul éducateur pour l'équipe U10 et l'équipe U11.

L'organisation retenue par le district sera diffusée en fin de saison 2020/2021 et une présentation dynamique lors de la journée de rentrée du football U10/U11 saison 2021/2022 par différents membres des commissions concernées sera effectuée.

Nous profiterons des journées de rentrée pour accompagner les éducateurs dans la prise en main de l'organisation d'un plateau.

Afin de préparer la transition des U9 vers le football à 8, il sera organisé en fin de saison un rassemblement pour présenter aux clubs et éducateurs un modèle de saison en football à 8.

Pour la reprise, la section propose que les plateaux de la phase 1 soient conservés, donc, il n'y aura pas de seconde phase pour cette année. Toutefois, Il sera proposé aux clubs qui veulent engager de nouvelles équipes, qui veulent changer de niveau, de le faire en envoyant un courriel à competitions@herault.fff.fr via la boîte officielle du club.

Toute demande envoyée à partir d'une adresse personnelle et à une autre adresse que celle prévue ne sera pas prise en compte.

CATÉGORIE U12/U13

Compte rendu des 2 visioconférences avec les clubs de la catégorie U12/U13

Nous avons rencontré les mêmes problèmes avec **FOOTCLUBS** pour identifier les éducateurs des clubs.

La problématique abordée était : La pratique par tranche d'âge est-elle si problématique pour les clubs U12/U13 ?

Des échanges, il en résulte qu'il y a trois types de clubs dans l'Hérault.

- Le **rural** : son objectif est de faire pratiquer le football à tous sans contrainte. Un volume de joueurs faible ou moyen avec un niveau très hétérogène.
- L'**urbain** : selon le projet du club, il oriente sa pratique vers l'élite et/ou un football pour tous. Un volume de joueurs moyen ou important qui permet d'avoir un niveau homogène mais aussi des joueurs de niveau faible.
- L'**élite** : son objectif est de faire une pratique de niveau régional, un volume de joueurs important permettant de faire de la sélection.

Les échanges ont mis en avant le fait que les clubs ruraux et parfois urbains rencontrent des problèmes pour jouer en niveau 1 avec seulement une catégorie d'âge.

Pour les clubs ruraux, des mouvements de joueurs mettent en danger un club dans une catégorie.

Une solution serait d'inciter les clubs à proposer un encadrement de qualité et formé afin de fidéliser et d'attirer des joueurs de bon niveau.

Certains clubs doivent intégrer et former des dirigeants pour accompagner l'éducateur de l'équipe (tâches administratives et arbitrage au centre), car c'est une contrainte pour jouer au niveau 1.

Il est important de continuer à proposer le permis de conduire une équipe, afin d'informer et accompagner les éducateurs et dirigeants.

Il a été abordé aussi la transition du football à 8 vers le football à 11, une discussion sur la possibilité de créer une compétition U14 en district a été évoquée. Le projet sera transmis à la section des jeunes pour en faire une étude et donc des propositions.

Pour la reprise, la section suggère de proposer aux clubs qui veulent engager de nouvelles équipes, de le faire en envoyant un courriel à competitions@herault.fff.fr via la boîte officielle du club.

Toute demande envoyée à partir d'une adresse personnelle et à une autre adresse que celle prévue ne sera pas prise en compte.

SECTION FOOTBALL A 5

INFORMATION

La section propose que, pour la reprise, les plateaux de la première phase recommencent depuis le début en changeant les dates d'organisation.

Aucune réunion de secteur n'est prévue, les clubs transmettront les dates et horaires d'organisation.

Pour la reprise, la section suggère de proposer aux clubs qui veulent engager de nouvelles équipes, ou changer de secteur, de le faire en envoyant un courriel à competitions@herault.fff.fr via la boîte officielle du club.

Toute demande envoyée à partir d'une adresse personnelle et à une autre adresse que celle prévue ne sera pas prise en compte.

COVID-19

Il est rappelé que les entraînements doivent se faire sans contact et que tous les rassemblements sont fortement déconseillés conformément aux dispositions ministérielles.

Prochaine réunion, le 19 janvier 2021

Les Co-Présidents,
Huc Alain, Odin Gaëtan

Le Secrétaire de séance
Alain Huc

PROCES-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION

Réunion en visioconférence du mardi 19 janvier 2021

Président : **M. David BLATTES**

Présents : **Mmes Amandine Doblàs - Meriem Ferhat ; MM. Yvon Arnal - Mazouz Belgharbi - Frédéric Caceres - Joseph Cardoville - Stéphan De Felice - Jean-Louis Denizot - Hervé Grammatico - Paul Grimaud - Frédéric Gros - Guillaume Maille - Didier Mas - Guy Michelier.**

Excusés : **MM. Olivier Simorre - Khalid Fekraoui - Alain Negre**

Assistent à la réunion : **MM. Vincent Bosc - Gérard Mosse- Alain Masini.**

Le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Important : les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue de Football d'Occitanie & l'article 14 du Règlement Intérieur du District de l'Hérault de Football, dans un délai de sept jours devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue

Suite au décès de Guillaume DATHUEYT, secrétaire général du District Gard/Lozère, le Comité de Direction a observé un moment de recueillement en hommage à un grand serviteur du football.

I ACTUALITES / DIVERS

Courrier remerciements Vias

Le FCO Viassois, les parents des deux frères licenciés au club et décédés lors du naufrage de leur bateau remercient le Président du District suite à son courrier de condoléances.

Courrier FC Sussargues

Cooptation de la candidature de David Blattes pour représenter le football au sein du CDOS

La proposition est soumise au vote : La proposition est adoptée à l'unanimité

II FONCTIONNEMENT/ COMMISSIONS

Communication interne, informations auprès des membres

Frédéric Gros, chargé de la communication, présente au Comité de Direction un projet pour définir et mettre en place une communication à l'écoute des besoins après un autodiagnostic par les intervenants (salariés, membres de commissions) pour faire des propositions d'amélioration.

Communication externe des représentants du district, harmoniser et définir un cadre

Pour être au plus près des clubs, il est convenu que des bénévoles du District se déplaceront sur les terrains le samedi après-midi lors des rencontres de jeunes pour échanger avec les dirigeants et les bénévoles.

Fiche de poste salariés

Dans le cadre des entretiens professionnels obligatoires entre les salariés et l'employeur, les fiches de postes ont été mises à jour en conformité avec la nouvelle organisation du District mise en place par le Comité de Direction.

Nomination membres des commissions

Cooptation de la candidature d'Alain MASINI pour représenter le MHSC au sein du Comité de Direction : La proposition est soumise au vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nomination des membres aux différentes commissions :

Commission de la Pratique Sportive**Section Seniors**

Gay Jacques (président)
Guiraudou Bernard
Langenfeld Patrick
Lefevere Bruno
Sanna Sylvain

Section Foot Animation

Blanc Henri
Caruso Benjamin
Chrétien Stéphane
Frayse Claude
Huc Alain (président du Foot à 8)
Jost Gabriel
Legras David
Lione Michel
Marco Christophe
Malzieu Gilbert
Odin Gaëtan (président du Foot à 5)
Rey Guy

Section Foot diversifié

Arnal Yvon (président)
Azais Fabien
Fekraoui Khalid
Frayse Claude
Etienne Fabrice
Gaze Bernard
Goupil Marc
Hoareau Jonathan

Commission Bonus/Malus

Frayse Claude
Grimaud Paul (Président)
Leblond Franck
Michelier Guy
Prudhomme Latour Michel
Rech Jean-Michel

Section Féminines

Doblas Amandine
Espinosa Marie-Claude (présidente)
Ferhat Meriem
Gidaro Franck
Leseur Sabine
Michel Sébastien
Olivier Jacques
Richard Gabriel
Vidoni David

Section des Jeunes

Blanc Henri
Cerutti Stéphane
Espinosa Pierre
Guerroumi Mebarek
Prudhomme Latour Michel
Plouhinec Yves
Rech Jean-Michel (président)
Ruiz Patrick

Commission Terrains et installations

Barbusse Janick
Blanc Michel
Bouzereau Norbert
Chapin Ancil
Collette Pierre

Commission Règlement et contentieux

Caceres Frédéric
Cardoville Joseph (président)
Crach Alain
Balsan Monique
Kervennal Yves
Michelier Guy
Pascuito Francis
Phocas Gilles
Segura Stephan

Commission Discipline et Ethique

Baro Gérard
Belin Michel
Bertrand Michel
Cardoville Joseph
Caruso Jean-Pierre
Congras Claude
Gouel Gérard
Maurice Gilles
Pascuito Francis
Rousely Joël
Sabatier Jean-Luc (président)

Instructeurs

Crach Alain
Bouzereau Norbert

Commission Technique

Archimbeau Christophe
Azais Fabien
Barbotti Anthony
Barre Pierre
Bosc Vincent
Belounis Karim
Bros Pierre-Henri
Denizot Jean-Louis
Djouahra Amar (président)
Doblas Amandine
Etienne Fabrice
El Hajoui Abdelkader
Estall Armand
Guibal Frederik
Hopo Kle Henri
Jean Alphonse Daniel
Lucas Pierre
Massare Luc
Mimosa Bernard
Monchaud Nicolas
Mulero Jean-Marc
Parouty Marc
Plouhinec Yves
Pueyo Guy

Hermitte Franck
Preux Roger
Segura Stephan
Tota Henri (Président)

Commission des finances

Barbusse Janick
Croce Sébastien
Grammatico Hervé
Marot Michel
Mas Didier (président)

**Commission Gén. D'Appel/Appel
Disciplinaire**

Chrétien Serge
De Felice Stephan
Dissoubray Olivier (pdt Générale d'Appel)
Goupil Marc
Grimaud Paul
Leblanc Pierre
Lefevere Bruno
Marot Michel
Mas Didier (Président Appel Disciplinaire)
Mosse Gérard
Velez Bernard

**Commission Projets information
communication**

Cardoville Joseph
Dethier Yvette
Grimaud Paul
Gros Frédéric (président)
Mas Didier

**Commission Détection - Recrutement -
Fidélisation des arbitres**

De Felice Stephan (président)
Dif Ouadeh
Dissoubray Olivier
Ingrat Patrice
Julia Monique
Leblond Franck
Maurice Gilles
Pailhes Sylvain
Pepin Valérie
Ponce François
Velez Bernard

Tissinier Laurent
Tota Henri
Veziat Rémy
Vigas Michael

Commission médicale

Barbusse Janick
Simorre Olivier

Commission du Statut de l'Arbitrage

Balsan Monique
Collette Pierre
De Felice Stephan
Fekraoui Khalid
Mas Didier (président)
Ortega José
Sabatier Jean-Claude

Commission Surveillance électorale

Bouzereau Norbert (Président)
Congras Claude
Marcos Dominique
Marot Michel
Martinez Christophe
Martinez Fabien
Maurice Gilles
Roussely Joël

Commission Départementale de l'Arbitrage

Président
S. PAILHES

Secrétaire Gal
B. GAZE

Vice-P. Délégué
G. MOSSE

Composition du Bureau de la CDA :
Le Président, le Vice-Président délégué, le secrétaire,
les Présidents de section, 2 membres du CD du District.

SECTIONS

FORMATION
Président
S. SELLES

DESIGNATION
Président
G. BASTOS

LOIS DU JEU
Président
S. PAILHES

SMA
Président
S. SELLES

G. MOSSE
G. BASTOS
J. CARDON
Z. ZOUGGAR B
J. BARBUSSE

P. COLETTE
S. SELLES
G. MALZIEU
J. CARDON

G. BASTOS
G. GOUEL

B. GAZE
G. BASTOS
J. CARDON
Z. ZOUGGAR B
M. GUERROUMI

OBSERVATEURS
Président
G. GOUEL

G. MOSSE

OBS. D1
G. BASTOS
J. CARDON
S. SELLES

OBS. D2
G. GOUEL
G. MOSSE
F. PONCE

OBS.
D3/D4/AA
A. GHAYOUTI
J. REYNAUD

Ttes
Catégories
S. PAILHES

OBS. JAD
M. AKDIM
K. FOURNIER
O. KILUBI
B. REGUI
C. TOURNIER
S. PAILHES
J. VALENTE
S. DE FELICE
C. MOZER
K. VALCKE
G. BOUSSOU
D. EL BANE
A. HIDAQUI
V. NIVALE
C. BILLY
K. FEKRAOUI
B. KHALIFI
A. RASMONT
H. TAOUIL
Z. ZOUGGAR B

CONSEIL/EXAM
G. BASTOS
J. CARDON
S. SELLES
G. MOSSE
G. GOUEL
A. GHAYOUTI
J. REYNAUD

Délégué du CD du District	Y. ARNAL
Représentant du CD District (arbitre)	S. DE FELICE
Représentant la CDA à la commission détection fidélisation	G. BASTOS
Représentant de la CDA à la commission de discipline/éthique	G. GOUEL
Représentant de la CDA à la commission générale d'appel	G. MOSSE
Membre de la CDA	F. PONCE
Représentant des éducateurs	H. HOPO KLE
Membre de la CDA hors du corps arbitral	B. GAZE

La composition de chaque commission est soumise au vote : La proposition pour chaque commission est adoptée à l'unanimité.

Département technique organisation et propositions

Le CTS Vincent Bosc présente un projet d'organisation du Département Technique. Il rappelle la nécessité de créer deux nouvelles commissions : une pour le label et l'autre pour le milieu scolaire. Ces deux domaines sont une priorité fédérale. Les dotations pour les sections sportives scolaires seront reconduites en tenant compte des besoins émis par les établissements.

Il propose un calendrier de travail pour accélérer le développement du futsal et du beach-soccer.

Règlement Bonus-Malus

Paul Grimaud attire l'attention du Comité de Direction sur la nécessité de proposer à la prochaine Assemblée Générale du District la modification du Règlement du Bonus/Malus pour l'appliquer en fin de chaque phase sur toutes les compétitions qui se déroulent en deux phases. La proposition sera faite aux clubs.

Collaboration Hérault sport

La collaboration du District avec Hérault sport est maintenue, les engagements feront l'objet de nouvelles propositions lors d'une prochaine réunion.

Accompagnement arbitres Collège Simone Veil

Afin d'optimiser la formation des jeunes arbitres inscrits en section sportive au collège Simone Veil en partenariat avec Hérault sport, il est proposé au Comité de Direction de mettre ces arbitres en situation de match lors de rencontres officielles sur des catégories U15 maximum non arbitrées par manque d'effectif. Ces jeunes seront accompagnés et conseillés par des arbitres membres de la Commission Détection – Recrutement - Fidélisation. La proposition ayant recueilli un avis favorable des membres, le partenaire et le collège seront contactés pour officialiser la démarche.

III PRATIQUE SPORTIVE

E-sport

Le District, en collaboration avec Hérault sport, souhaite pendant cette période défavorable à la pratique due au contexte sanitaire, organiser à court terme une compétition basée pour une part sur le jeu vidéo, et d'autre part sur des ateliers « terrain » dans le respect des mesures sanitaires. Les clubs seront informés de la mise en place et des modalités de cette compétition.

Expérimentation FFF

Une action est mise en place par la FFF ayant pour but de fidéliser les jeunes dans leur club par la signature d'une licence joueur jusqu'à celle de dirigeant et en l'amenant à participer aux projets du club. Pour cette expérimentation, trois clubs pilotes au District de l'Hérault ont été proposés avec leur accord : FC Valras Sérignan, La Clermontoise et le RCO Agde.

IV FINANCES**Achat matériel pour PPF (Détection, sélection...)**

Un renouvellement de matériel devenu obsolète a été demandé pour les membres de la Commission Technique qui se déplacent sur le terrain dans le cadre des détections notamment. La grande majorité du matériel nécessaire sera sortie du stock, le renouvellement demandé sera effectué dès que possible.

Etat du stock suite inventaire

Un inventaire sur le stock de matériel et équipements a été effectué en fin d'année 2020.

Cotisation des clubs au District

De nouvelles mesures sanitaires ont interrompu la pratique du football depuis le mois de novembre 2020 sans certitude de retour à la compétition dans les jours prochains. Conscient des difficultés financières auxquelles sont confrontés les clubs, le Comité de Direction, en complément des premières mesures de remboursement de tous les engagements en Coupes et challenges de l'Hérault, a pris la décision de réduire les frais d'engagements de toutes les équipes en championnat ainsi que la caisse spéciale des arbitres à hauteur de 50% pour la saison 2020-2021.

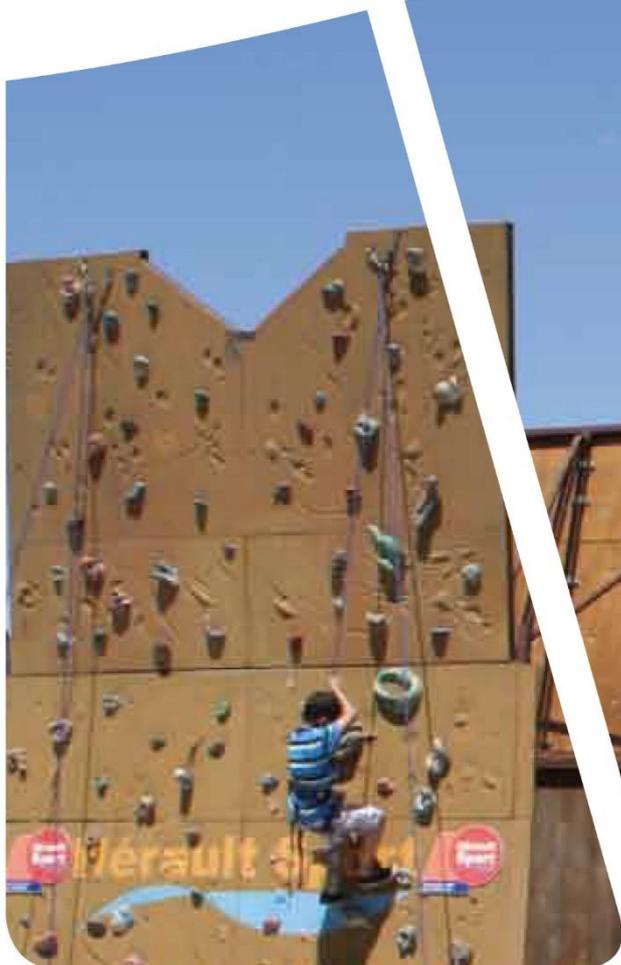
La proposition est soumise au vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président,
David BLATTES

Le Secrétaire de séance,
Joseph CARDOVILLE

Hérault Sport

vous accompagne à
tous les âges et sur
tous les terrains !



Infos

04.67.67.38.00

Maison départementale des sports «Nelson Mandela»

ZAC pierresvives - 66, Esplanade de l'Égalité

BP 7250 - 34 086 Montpellier Cedex 4

e-mail : info@heraultsport.fr

**Hérault
Sport**

Vivons le sport
dans l'Hérault